

Le péché philosophique ou de l'homosexualité au XVIIIe siècle

par Pierre Nouveau

Arcadie 1975

Pourquoi intituler cette étude de mœurs : « le Péché philosophique » ? C'est l'expression courante au XVIIIe siècle pour désigner l'homosexualité masculine ; par commodité, ce terme a été retenu, ce qui n'empêchera pas, au fil des lignes, de parler du lesbianisme, ou, comme on disait, du « tribadisme ».

On pourrait penser que, comme l'idée que se font les hétérosexuels de l'homosexualité est dérangeante, que cela correspond à ce que l'on pense alors des Philosophes du Siècle des Lumières, qu'ils dérangent ; or cette expression se trouve dès octobre 1726 dans le Journal de Barbier :

« On me contait, ces jours-ci, en parlant du Maréchal d'Uxelles, qu'il avait toujours été entiché du péché philosophique (ce vice n'a pas laissé d'avoir de grands hommes pour amis). »

Et l'on ne parle de parti philosophique qu'après 1750... (Nous verrons plus loin ce que les « Philosophes » pensent de cette forme d'amour). De plus, Montesquieu, qui voyage en Italie en 1728, écrit à cette date :

« A Rome, les femmes ne montent pas sur le théâtre ce sont des castrati habillés en femmes Cela fait un très mauvais effet sur les mœurs, car rien n'inspire plus (que je sache) l'amour philosophique aux Romains. »

Il faut donc que l'expression « Péché philosophique » se réfère aux philosophes antiques, et en particulier à Socrate. Ainsi Voltaire, dans son Dictionnaire philosophique, traite-t-il de l' « Amour socratique », comme nous le verrons plus loin.

Notons enfin quelques remarques de vocabulaire :

— En 1732, le Dictionnaire de Trévoux observe : « Quelques-uns appellent l'amour des garçons le péché de non-conformité. »

— Les homosexuels sont couramment appelés bougres (et ce, depuis longtemps), mais aussi chevaliers de la manchette, arracheurs de palissades, batteurs de fausse monnaie, ou guèbres (1).

* *

*

L'homosexualité n'est pas absente, loin de là, dans les faits, ni dans les pensées, au XVIIIe siècle ; d'où vient alors la difficulté de documentation sur le sujet ?

Les disparitions « ordinaires » de textes sont trop connues pour qu'on insiste : vieux livres vendus à l'épicier qui en emballe ses marchandises, incendies nombreux, blocus à partir de 1805 qui fait que des bateaux quittent les ports français chargés de la contre-valeur (théorique) des produits étrangers en productions françaises : si les porcelaines, les passementeries trouvaient des acquéreurs en Grande-Bretagne, il n'en était pas de même pour les vieux habits ou les vieux livres qu'on jetait par-dessus bord dès que le navire s'éloignait des côtes. Les sujets scabreux pouvaient

mener leurs auteurs en prison, et de tels écrits, imprimés clandestinement, circulaient de même ; en 1803, le Premier Consul ordonna « que tous les livres obscènes que l'on trouverait en possession des filles de joie fussent saisis et anéantis. Un seul exemplaire de chaque livre serait déposé à la Bibliothèque Nationale » (2).

Par ailleurs, si l'homme moyen aime parfois la paillardise, le libertin préfère les actes aux écrits, et tâche de ne pas se faire connaître : car la condamnation est rude, et même infamante ; l'opprobre se porte sur l'entourage : au lendemain de l'exécution de Damiens (28 mars 1757), on condamna sa femme et sa fille à être bannies et ses frères à changer de nom. Cela s'explique :

« Dans un Etat où la considération suit la naissance, le rang, le crédit et les richesses, tous moyens d'impunité, une famille qui ne peut soustraire à la justice un parent coupable est convaincue de n'avoir aucune considération, et par conséquent est méprisée ; le préjugé doit donc subsister » (3).

Sur la rudesse de la condamnation, deux extraits seront sans doute suffisants pour édifier le lecteur ; ils sont tirés du Traité des Crimes et de leurs Peines (4) de Muyart de Vouglans, publié en 1757 ; leur rigueur n'est pas une exception.

« (De la Sodomie).

La peine d'un si grand crime ne peut être moindre que celle de la mort. La vengeance terrible que la Justice Divine a tirée de ces villes impies, où ce crime était familier, fait assez voir qu'on ne peut le punir par des supplices trop rigoureux, et surtout lorsqu'il est commis entre deux personnes du même sexe, cette peine est portée expressément par le chapitre XX du Lévitique en ces termes : Qui dormierit cum masculo coitu foemineo, uterque operatus est nefas, morte moriatur, sit sanguis eorum super eos (5).

Par rapport à la dernière espèce de ce crime, qui se commet sur soi-même, la peine de ceux qui y tombent, lorsqu'ils sont découverts (ce qui est extrêmement rare), est celle des galères ou du bannissement, suivant les circonstances de scandale qu'ils ont causé. »

* *
*

Par rapport au nombre de pages consacrées à l'amour – aux amours – on parle peu, en littérature, de l'homosexualité, du moins de la masculine : peut-être parce que cela ne frustre pas l'écrivain-homme comme le font les lesbiennes ? De plus le roman est roman d'aventures, même amoureuses, et est surtout lié à la condition de la femme, moins libre, donc meilleur « sujet »...

Si l'on ne connaît pour tout le siècle qu'une petite dizaine d'auteurs exclusivement libertins (6), il est évident qu'un grand nombre des auteurs « sérieux » ont troussé quelques couplets coquins, voire salaces... Nous aurons l'occasion d'en citer quelques-uns plus loin. Mais les noms qui viennent à l'esprit sont bien sûr ceux qui ont toujours senti le soufre. Or il appartient de nuancer ; il est possible que « tous ceux qui ne connaissent Restif que par sa réputation, qui est fort mauvaise, seront sans doute surpris d'apprendre que les contemporains l'ont considéré avant tout comme un moraliste inspiré jusqu'en son cynisme par le souci du bien et de l'amour de la vertu. C'est d'ailleurs ce que lui-même croyait ou prétendait être » (7). Mais Restif de La Bretonne s'est assez peu intéressé à l'homosexualité, obsédé qu'il fut par le fétichisme féminin (8). Alors vient le nom de Sade, à propos duquel il faudrait demander une fois de plus de le lire avant que de le condamner (9). Lui aussi se veut moral : en épigraphe de la Philosophie dans le Boudoir, il a lui-même porté ces mots

: « La mère en prescrira la lecture à sa fille. » Il s'agit, chacun sait, de l'initiation physique totale d'une jeune fille, Eugénie, confiée pour cela à Mme de Saint-Ange, aidée de son frère le chevalier de Mirvel, et de Dolmancé, bougre exclusif ; on montre, on nomme sans retenue, on manipule. toutes les parties des corps masculins et féminins présents, on explique tous leurs usages, on exécute, on expérimente tout : « la posture s'arrange », écrit Sade. Il s'y trouve aussi – les acteurs ayant besoin de se refaire des forces – quelques digressions morales, anti-religieuses, ou politiques, dont le célèbre passage : « Français, encore un effort, si vous voulez être républicains » (Pour cette diatribe, on éloigne Augustin, le valet). Un passage intéressera particulièrement le psychologue, celui sur le rôle de l'imagination (10), qui est « l'aiguillon des plaisirs (...). Voilà d'où vient la singulière réponse d'une femme à imagination, qui f... froidement avec son mari :

— Pourquoi tant de glace ? lui disait celui-ci ;

— Eh ! vraiment, lui répondit cette singulière créature, c'est que ce que vous me faites est tout simple ».

Dans les Cent vingt Journées de Sodome, brouillon de plus de six cents pages d'un ouvrage qui n'a jamais été écrit, Sade se veut encore plus moralisateur, et pousse jusqu'à l'excès les turpitudes des protagonistes qui torturent, tuent, et qui de quarante-six personnes conduites au château, n'en ramènent que seize. Seul le titre fait illusion : tout le reste est ennuyeux.

Et la Religieuse, de Diderot, dira-t-on ? Outre que ce roman est trop connu pour le faire découvrir ici, rappelons que, s'il existe bien un passage très célèbre à propos de la Supérieure lesbienne du couvent d'Arpajon et de ses compagnes, il nous semble beaucoup plus important pour la compréhension réelle de l'œuvre de remarquer que Suzanne Simonin, l'héroïne, est une des rares religieuses de ce roman à mener une vie quasi exemplaire, alors qu'elle est l'exemple même de religieuse sans vocation. La partie ne doit point cacher le tout.

Quant à Casanova, faut-il le croire ? Il semble que l'imagination, chez lui aussi, ait tenu une large place, ainsi que les vantardises ; au surplus, il ne reconnaît qu'une expérience homosexuelle, à trois il est vrai, mais il en conclut son peu de goût pour ces prouesses.

Passons sur le poème de Narcisse dans l'Île de Vénus (1769) de Malfilâtre ; Narcisse ayant tué deux serpents, génies tutélaires de Samos, a ainsi offensé Junon ; en punition dans les bras d'Irène il devient femme (11), et homme entre les bras d'Acis.

Par contre, certain théâtre libertin n'exige pas de lorgnettes ou de subtilités d'exégètes.

Passons sur le travestissement – plus souvent de jeune fille en jeune homme d'ailleurs – imité de Shakespeare, et que l'on retrouve chez de nombreux auteurs, Marivaux en particulier ; si parfois quelque trouble ambigu s'y glisse, la situation n'est le plus souvent telle que pour tromper un adversaire, tenter un partenaire dont on soupçonne l'infidélité, bref est utilisée comme ressort dramatique plutôt que comme étude de mœurs. Remarquons cependant que dans un canevas pour le Train du Monde, ou les Mœurs honnêtes comme elles sont (1758), Diderot invente un mari « un peu non-conformiste », envers lequel il faut que l'amant de sa femme se montre « insinuant, doux, flatteur, caché, mystérieux, ironique, avec l'accessoire de son goût ».

Dans le théâtre de Société, une production non négligeable est formée de pièces graveleuses, voire scatologiques. Ce n'est certes pas le cas de celui de Sceaux, chez la duchesse du Maine, ou vers la fin du siècle chez Mme de Montessori, où les pièces – composées par la maîtresse de maison – sont « aussi décentes qu'ennuyeuses » ; mais chez plusieurs actrices et jusque dans les bordels, on joue un théâtre dont quelques titres donnent déjà une idée : Léandre hongre, l'Amant poussif, Alphonse l'Impuissant, la Marchande de M... ; ces spectacles sont très courus, c'est une faveur que d'y être admis, et les Grands s'y pressent : « On s'encanaille d'un côté, on s'enducaille de l'autre », dit Collé. Il est vrai qu'on n'y va pas pour être sermonné : dans son Tableau de Paris, L.S. Mercier (12) estime que « l'auteur, quoiqu'il imagine, ne scandalise jamais l'auditoire, qui est toujours plus dépravé que le poète ».

Pour ce qui nous intéresse ici, nous ne citerons que deux de ces pièces, à titre d'exemple. Le texte de la première : l'Esprit des Mœurs ou la Petite Maison (suivie d'un vaudeville sur Onan) aurait été découvert à la Bastille, le 14 juillet 1789 ; rien n'est plus douteux que ce genre de révélation ; il fut publié en 1790, sous le nom d'Unsi-Terma (ce qui laisse possible l'attribution à Mérard de Saint-Just, ou à Sade), comme étant traduit du congolais, et « représenté à la cour du Congo en 1759 » ; il est probable qu'en réalité il fut joué en 1776 sur le théâtre de Mlle Guimard, rue d'Antin. Dès la première scène du premier acte, la Marquise se voit offrir par le baron de Kilacaré « de quoi faire face » de très grande dimension... Il est bientôt suivi (I, 3) du comte Gasto di Coulou, florentin, qui possède la même marquise par derrière, mais « se retire promptement, sort son mouchoir, et y confie l'espérance de la branche aînée des comtes de Casto di Coulou ». Le reste, malgré la présence d'une « jeune innocente », Mlle de Lesbosie – qui agit bien un peu, mais si peu – se passe en beuveries.

L'autre comédie, « en trois actes, en vers, par M.D.L.C.A.P. » (13), « avait été composée pour un théâtre de société ; la difficulté de bien distribuer les rôles a empêché jusqu'à présent qu'elle n'ait été jouée. Ceux d'Agathe et de Marton étaient aisés à remplir et brigués par les jeunes dames. Ceux de Clitandre et du Jésuite demandaient des acteurs d'une certaine force, et personne n'osa s'en charger. Il viendra peut-être des temps plus heureux » (14).

Après que les différents personnages ont par deux fois déjà connu les transports de l'amour physique, et pendant que l'infatigable Clitandre s'occupe de Sœur Agathe religieuse novice, le Jésuite « attaque Clitandre par derrière » (III, 5) :

« En voyant l'embonpoint et la vive blancheur
De ton joli postérieur,
D'un goût italien je n'ai pu nie défendre.
Poursuis ; ne te dérange pas :
S'il le faut, pour t'attendre, on redouble le pas. »

Ensuite de quoi, en une douzaine de vers, il invoque la caution de Socrate, Hercule, Apollon, César, etc. ; mais il faut bientôt finir ces jeux, car le ciel commence à blanchir, et les religieuses sont appelées à l'office. On conçoit que ces Plaisirs du Cloître n'aient pu, depuis 1773, trouver d'acteurs suffisamment athlétiques pour jouer leur rôle... à plein, et qu'il faille se contenter de la lecture. Aussi bien, les jeux de mots, et les jeux sur les mots, forment-ils une délicieuse occupation légère. On ne

donnera ici qu'un exemple de ces petits vers licencieux où le siècle excella : parmi les auteurs réputés sérieux, Voltaire n'est pas le dernier à rimer pour s'amuser :

« Un Florentin voulant d'après nature
Peindre à plaisir un Saint-Sébastien
Prit un blondin de gentille figure,
Le mit tout nud, puis le lia très bien.
En le liant, un feu vénérien
Saisit le peintre ; il pousse, il se fait brèche.
Le saint cria ; chut, dit l'Italien,
Ce n'est encore que la première flèche » (15).

Souvent même, les mots restent à deviner, et la sagacité – ou la salacité – du lecteur est mise à l'épreuve :

« Sauvez le mot, vous sauvez tout...
Mon Dieu, je gagne davantage
A présenter toujours l'image
Et laisser deviner le mot »

écrit Charles Collé (16) pour expliquer la décence – apparente – du théâtre de la Parade. Par exemple l'énigme de Grimm sur les rapports de mon premier et de mon second dans le mot compassion est restée célèbre (17). En voici une autre (18) dont la solution, toute simple, fait prendre en flagrant délit de gravelure tout lecteur – ou mieux, auditeur – qui avait évidemment trouvé autre chose... :

« De ma grandeur, je crois, votre main la mesure,
Et ma grosseur, Iris, la remplit aisément ;
Sachez du moins quel est mon sort et ma figure
Si vous n'osez risquer l'attouchement.
Sous le col à mon corps une tête attachée
Quoiqu'aveugle, toujours lui trace le chemin,
Et par Priape au travail condamnée,
Se roidit, force et perce le terrain.
Je chéris ce travail, il a droit de me plaire,
Mais une enflure qu'il produit
Découvre toujours le mystère,
Et mon ouvrage se trahit » (19).

Bien sûr, ce sont-là jeux de société, et bien que le XVIIIe siècle y ait particulièrement réussi, il ne faut point en inférer que la licence régnait partout. En effet, les réalités sont souvent moins amusantes.

Le théâtre est sans doute l'expression de la société qui le secrète ; mais là non plus il ne faut pas généraliser. De même en ce qui concerne les exemples qui vont suivre, il faut se garder de leur donner une portée universelle.

Puisque des trois Ordres de l'Ancien Régime, le Clergé est le premier à devoir être nommé (il sacre le Roi), faisons lui cette place, tout en rappelant qu'il y a, dans les pays latins, une tradition gaillarde des aventures scabreuses des religieux de toute sorte. Néanmoins, même en faisant la part de l'imaginaire, et celle très réelle de l'anticléricalisme philosophique (rappelons-nous le passage de Candide (20) où le

jésuite raconte comment il a été trouvé nu avec « un jeune icoglan (21) très bien fait »). Les Princes de l'Église ne sont peut-être pas ceux qui nous fourniront le plus de sujets de réflexion ; non pas qu'ils soient exempts de goûts particuliers, mais en un temps où les hautes charges ecclésiastiques sont réservées aux Grands, c'est autant à leur nom qu'à leur fonction qu'un comte de La Vergne, abbé de Tressan, Grand Vicaire de l'Archevêché de Rouen, ou un La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, doivent leur impunité... C'est parmi les petits abbés – dont plusieurs n'ont pas reçu la prêtrise – qu'on trouve les figures les plus anecdotiques, sinon les plus connues. Au début du siècle, l'abbé Servien fut de ceux-là. Beau-frère du vieux duc de Sully, très intime avec les neveux de celui-ci, membre de la libertine société du Temple « décrié par ses débauches à ne l'oser voir » (22), il portait manchon, et excellait à exprimer d'une voix suave, dans un style fleuri, les plus grosses obscénités ; il fut néanmoins élu à l'Académie Française, et mourut en 1716 dans l'alcôve d'un danseur d'Opéra.

Robbé, « l'ami Robbé, chantre du mal immonde » comme l'appelait Voltaire, était l'auteur d'un poème sur la vérole (c'en était le titre) ; on disait que l'auteur était plein de son sujet... Ce poème ne fut jamais imprimé, car l'Archevêque de Paris le pensionna pour qu'il ne publiât pas ses vers. Sous la Régence encore, on racontait cette anecdote (23) :

« Un abbé demandait une abbaye au Régent. « Allez vous faire f..., répondit le Prince sans détourner la tête. — Encore faut-il de l'argent pour cela, répondit l'abbé, et Votre Altesse en conviendra si elle daigne me regarder. Il était fort laid. Le Prince éclata de rire et donna l'abbaye. »

Au printemps de 1726, éclata l'affaire de Benjamin Deschauffours. Lui aussi abbé de robe courte, c'était un entremetteur, qui fournissait en jeunes gens les grands seigneurs, particulièrement les étrangers de passage à Paris ; il alla même jusqu'à châtrer un adolescent pour un prince italien, qui raffolait du corps et du chant des castrats (ce prince fut trompé dans son espérance, car le jeune homme se trouva n'avoir point de voix !). Un autre adolescent, moins docile, fut assommé par Deschauffours, et en mourut.

Le scandale éclata (24).

« Accusé et convaincu de sodomie et d'avoir fait commettre ledit crime de sodomie et autres crimes énormes et atroces, Deschauffours fut brûlé vif pour cet effet en place de Grève, le vingt-cinquième de may 1726 » (25).

« Le plus particulier de cette aventure – écrit Barbier dans son Journal – est que, la nuit du même jour, le feu a pris au collège des Jésuites, feu considérable qui a brûlé deux planchers (...). Cela donne beau jeu aux polissons, car il semble que le Ciel, n'étant pas content que par le jugement on ait sursis au logement des complices, ait envoyé le feu chez les Jésuites, à cause que ce crime est attribué vulgairement à cet ordre » (...) (26 et 27).

« On dit qu'il y avait à la Bastille avec Deschauffours un nommé Nattier, peintre, qui s'est coupé la gorge (28). M. l'abbé de La Fare, évêque de Laon, était de cette compagnie ; il est enfermé au séminaire (...) - A l'égard de l'abbé de Saint-Aignan, évêque de Beauvais, il a pour prison le noviciat des Jésuites, et par conséquent on voit bien que ce n'est pas pour la même cause, c'est pour débauche de femmes. »

A tort ou à raison, les Soldats de Jésus passent en effet pour des adeptes de l'homosexualité. Selon l'auteur de *Vénus dans le Cloître*, ou la Religieuse en chemise (29), « Saint Ignace de Loyola a fait cela exprès (que les Jésuites n'aient pas d'homologues féminins pour l'éducation), afin qu'ils eussent lieu d'aller impunément

partout, outre que, suivant sa fantaisie, qui était un peu pédéraste, il les a mis dans des emplois où ils trouvent parmi la jeunesse des moments de satisfaction ».
Le jovial Piron rima lui aussi sur le sujet (30) :

« Le médecin d'un écolier malade
Recommanda qu'on gardât de son eau.
On en serra ; mais la garde-malade
L'ayant fait choir, à son propre tonneau
Vite en retire et remplit le vaisseau.
Le docteur vint et dit : « Ce sont eaux claires
De femmes grosse ; on ne m'y trompe guères. »

La garde rit, le docteur se défend.
Lors l'écolier :

« Je l'ai bien dit aux Pères
Qu'ils me feraient tôt ou tard un enfant. »

Lors de leur expulsion de France en 1761-1762, le Président de Brosses s'amuse à son tour (31) :

« On prétend qu'ils sont bien aise parce que chacun leur tourne le cul. Avez-vous vu la petite épigramme » :

« Par un bel et bon arrêté,
Ils sont f... les bons apôtres.
C'est fort bien fait en vérité,
Car ils en ont tant f... d'autres. »

Un quart de siècle après leur expulsion, les Jésuites ont laissé une telle réputation qu'une allusion à leurs mœurs est encore comprise de tous ; ainsi à propos des peines corporelles à infliger aux enfants, on peut lire en 1788, sous la plume du très sérieux médecin général Amédée Doppet (32) :

« On nous apprend pendant les cinq ou six premières années que nous vivons à cacher notre derrière et les parties honteuses ; au bout de ce temps vient un régent qui nous force à déboutonner nos culottes, à les abattre, à trousser la chemise, à tout montrer, pour recevoir les écrivains en pleine classe. Ces parties ne seraient-elles plus honteuses, quand c'est un cuistre qui les regarde et qui les touche ? S'il arrivait au moins que ce châtimeur fût distribué avec justice ; mais le célibataire qui punit n'est-il pas souvent de la compagnie de la manchette ? Et ne choisit-il pas pour l'opération le derrière qui le flattera le plus ? J'ai observé pendant tout mon cours de collège, que les écoliers maigres et laids n'étaient jamais fustigés (...). Plusieurs enfants élevés ensemble, et de la manière accoutumée, deviennent toujours polis. Ils se touchent les uns et les autres, ils en viennent petit à petit à la masturbation, et ne finissent que trop souvent par le péché des Jésuites. »

Le cas de Pierre-François Guyot-Desfontaines, ce « libelliste du Parnasse », mêle la littérature – petite et grande –, la physique, le cléricalisme, les protections, et... l'ingratitude à une suite d'affaires de mœurs. S'il s'était contenté d'écrire en 1724

dans le Journal des Savants sans envier les autres feuilletonnistes, il n'aurait peut-être pas été dénoncé comme sodomite par un confrère, l'abbé Théro ; on perquisitionna chez lui, où l'on trouva des « estampes remplies de nudités ». Il fut pour un temps envoyé à Bicêtre (33). Quelques mois après sa libération, un jeune homme de seize ans, Louis Legrand, dépose spontanément (?) contre lui ; de nouveau envoyé à Bicêtre, il est condamné à la flagellation, deux fois par jour : c'était la dose réservée aux débauchés... et aux syphilitiques pour les guérir ; Desfontaines fait intervenir Voltaire, M. de Bernières de qui il invoque une lointaine parenté, le Président Hénault... Il est tiré d'affaire et semble se faire un peu oublier. Entre temps Voltaire a connu une fois de plus la Bastille, l'exil en Angleterre, et il rapporte de ce pays, outre Shakespeare qu'il va faire connaître aux Français, quitte à s'en repentir quarante ans plus tard, les découvertes de Newton, dont il fait paraître à Leyde les *Éléments de Physique* ; Desfontaines s'en moque ; c'est dépasser ce que peut supporter Voltaire, qui dès lors ne ménage plus son obligé :

« Pour l'amour anti-physique
Desfontaines flagellé
A, dit-on, fort mal parlé
Du système newtonique.
Il a pris tout à rebours
La vérité la plus pure ;
Et ses erreurs sont toujours
Des péchés contre nature » (36).

A l'ingratitude, l'abbé a joint un double forfait il n'a pas apprécié les tragédies de Voltaire, et s'est rallié au groupe des critiques où se fait déjà remarquer un certain Fréron... Ce qu'il ne savait pas, c'est que sa mémoire ne nous serait conservée – en dépit de quelques œuvres peut-être estimables (37) non point pour sa Voltairomanie (1738), mais par les piques dont Voltaire le larda, témoin la vingtaine de vers intitulés :

« L'Abbé Desfontaine et le Ramoneur » (38 et 39) :

« Un ramoneur à face basanée
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait glissant dans une cheminée,
Quand de Sodome, un antique bedeau
Qui pour l'Amour prenait ce jouvenceau,
Vint endosser son échine inclinée.
L'Amour cria : le quartier accourut
On verbalise ; et Desfontaines en rut
Est encagé dans le clos de Bicêtre.
On vous le lie, on le fait dépouiller,
Un bras nerveux se complaît d'étriller
Le lourd fessier du sodomite prêtre.
Filles riaient, et le cuistre écorché
Criait : Monsieur, soyez touché,
Lisez de grâce et mes vers et ma prose.
Le fesseur lut ; et soudain plus fâché
Du renégat il redoubla la dose :
Vingt coups de fouet pour son vilain péché,

Et trente en sus pour l'ennui qu'il nous cause. »

Ces exemples ne sont que fragmentaires, certes la difficulté devient plus sérieuse lorsqu'il s'agit de savoir ce qui se passe réellement dans les lieux conventuels. Il se dit évidemment beaucoup de choses, notamment à propos des Sœurs entrées sans vocation, et qui plus que d'autres, sont frustrées :

« Désir de fille est un feu qui dévore,
Désir de nonne est cent fois pire encore » (40).

Il devait bien y avoir des maisons où la pureté des mœurs correspondait aux vœux formulés par ceux ou celles qui y vivaient... L'absence de scandale ne les révèle pas à l'historien, lequel, selon le mot de Voltaire, « est un babillard qui fait des tracasseries aux morts ». Contentons-nous donc de ne croire qu'à demi (ou moins encore), les aphorismes de l'auteur de *Vénus dans le Cloître*, qui ne trouve pas de scandale dans le rapprochement de moines et de religieuses, mais dans l'union du « Bernardin avec la Jacobine, (du) Cordelier avec la Bénédictine ; et de cette confusion horrible il ne peut naître que des monstres ». On a vu la solution qui s'offrait, selon le même auteur, aux Jésuites. Mais que faire des Chartreux ? « Ils cherchent en eux-mêmes ce qu'ils ne peuvent aller prendre chez les autres, notamment la guerre de cinq contre un. »

Relevons aussi la malice de l'auteur de la notice du 31 juillet 1773 des *Mémoires secrets* (41) :

« Un voyageur a rapporté de l'Inde un instrument du mystère amoureux fort extraordinaire. C'est une boule érotique. Elle est de la grosseur d'un œuf de pigeon, d'une écorce ou peau extrêmement douce et lisse ; elle est dorée ; on l'introduit dans la partie naturelle du sexe ; elle y acquiert à l'instant une espèce de mouvement continu, qui occasionne à la femme une titillation, prurit plus vif que celui du doigt ou du membre viril, et lui procure des extases multipliées jusqu'à ce qu'elle veuille terminer cet exercice, qui pourrait à la longue lui devenir funeste. On ne connaît pas le mécanisme de cette pomme d'amour, dans laquelle on présume qu'il y a du vif-argent. On ne doute pas que les habiles mécaniciens ne soumettent cette machine à leur examen à mesure qu'elle viendra à leur connaissance ; et si quelqu'un pouvait en découvrir le secret, on conçoit quel débit il en aurait, surtout dans les couvents de filles. »

Terminons ce chapitre sur le clergé par une note plus fraternelle : dans ses *Mémoires*, Mme de Genlis raconte qu'en juin 1788, elle conduisit les enfants du duc d'Orléans à la visite de la Grande Trappe ; et une note de sa main, en bas de page, rapporte à propos des Pères que « leur charité était si active et si tolérante qu'ils avaient appris à traiter les maladies honteuses, parce qu'une grande quantité de soldats passaient sur cette route et qu'ils étaient souvent infectés de cet horrible mal ».

Qu'en est-il dans la Noblesse ?

La Princesse Palatine, très au fait à cause de son mari, le frère de Louis XIV, écrivait le 22 septembre 1717 :

« On évite autant que possible d'être accusé de ces vices parmi le peuple, mais entre gens de qualité, on en parle publiquement. Ce dérèglement (...) est effroyable à Paris. »

Et Hardy, dans *Mes loisirs*, ou journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance, note en 1764 :

« On ne cesse de gémir en secret de voir demeurer impuni dans la personne d'un Grand, un crime horrible, qui eût fait éprouver les châtiments les plus rigoureux à tout autre particulier. »

Le *Gazetier cuirassé* (42) assure en 1771 que « si la liste de tous les Guèbres qui sont à Paris est imprimée avec leur histoire, on dit que ce livre sera le double de l'Encyclopédie (43).

C'est par le Roi lui-même qu'il faut ouvrir la liste ; et quel meilleur chroniqueur que Voltaire (44) ?

« Je vous dirai pourquoi M. de La Trémouille est exilé de la Cour : C'est pour avoir mis très souvent la main dans la braguette de Sa Majesté Très Chrétienne. Il avait fait un petit complot avec M. le comte de Clermont (45) de se rendre tous deux maîtres des chausses de Louis XV et de ne pas souffrir qu'un autre courtisan partage leur bonne fortune. (...) Tout cela me fait très bien augurer de M. de La Trémouille, et je ne saurais m'empêcher d'estimer quelqu'un qui à seize ans veut besogner son roi et le gouverner. Je suis presque sûr que cela fera un très bon sujet. »

Les relations du jeune duc de La Trémouille et du jeune souverain avaient été découvertes le 27 juin, et le 30, on envoya Louis XV à Chantilly chez le Prince de Condé, dans un but bien précis, comme le rapporte Barbier (46) :

« On croit dans Paris qu'on va faire de grandes affaires à Chantilly, mais le sujet du voyage est très croustilleux ; on veut tâcher de donner au roi du goût pour les femmes, et de lui faire perdre son (pucelage) (47) avec un (tendron ?). On espère que cela le rendra plus traitable et plus poli ; en effet, il n'y a guère de jeunes gens dans ce voyage, tous ceux qui sont nommés sont d'un certain âge. C'est Mme de La Vrillière qui est chargée de la commission, ou de le faire (baiser) la petite duchesse d'Épernon, qui est très jolie et très jeune, ou de le prendre pour elle-même. »

En août, il ajoute :

« Il ne paraît pas qu'on ait réussi dans le dessein du voyage de Chantilly (...). J'avoue en mon particulier que c'est dommage, car il est bien fait et beau prince ; mais si c'est son goût, qu'y faire ? Il est en place à ne point se gêner. »

On sait que Louis XV se rattrapa ensuite... On prétend cependant que pour lui faire épouser, en 1725, Marie Leczinska, on gagna les médecins qui dirent qu'il lui fallait une femme d'un âge fait (48) pour réparer le mal et le dépérissement où le conduisait l'onanisme répété.

A la fin du siècle, et pour ne pas quitter la Cour, une liste des lesbiennes, parue en 1790, donne trente et un noms célèbres pour Paris (dont Mme Vigée-Lebrun, et Rose Bertin, marchande de modes de la reine) et huit pour Versailles, dont la

princesse d'Hénin, la princesse Jules de Polignac, « la plus grande garce de ce siècle, qui n'en manqua pas », et... Marie-Antoinette elle-même. Ce n'était pas nouveau : dès janvier 1782, l'abbé Mulot, bibliothécaire de Saint-Victor, notait (49) :

« J'ai trouvé dans mes courses quelques couplets en noëls faits contre la Reine. Ils sont horribles par leur méchanceté ; la tournure en est dure et l'esprit ne brille pas. »

Néanmoins, par souci de bibliophilie sans doute, il en cite certains couplets :

« Au comble de la gloire,
Jule dictant ses lois
Dit : « Je sais cette histoire
Sur le bout de mes doigts.
La reine aime à jouir
C'est de l'âge où nous sommes
Mais pour contenter ses désirs
Et pour varier les plaisirs
Je lui permets les hommes.
Avec grande noblesse
Une femme arriva
Elle fendit la presse
Et chacun se rangea
Cette dame, Messieurs,
En valait bien la peine
C'était la princesse d'Hénin
Comme elle est tribade et putain
On la prit pour la reine. »

La littérature sur ce sujet, à peine clandestine, abonde (50) ; nous nous contenterons des couplets cités.

* *
*

Une autre figure célèbre dans les annales de l'homosexualité couronnée est bien sûr celle de Frédéric II de Prusse. La vie de ce prince est trop connue pour qu'on en présente même un résumé ici, et il n'est que de renvoyer à des auteurs qui l'ont excellemment fait (51) ; il suffira de rappeler – cela explique-t-il l'insensibilité apparente de ce roi ? – que Frédéric-Guillaume, le Roi-Sergent, fit arrêter son fils et le jeune Katte, son ami, sous un prétexte fallacieux de conspiration, les traduisit devant un conseil de guerre qui avait ordre de les condamner à mort. Le Prince Royal dut la vie à l'intercession des souverains allemands voisins ; mais il fut obligé, maintenu par quatre grenadiers à la fenêtre de sa cellule, à Custrin, de voir la décapitation de son compagnon (juillet 1730).

Voltaire raconte ainsi les moments de repos de Frédéric (52) :

« Quand Sa Majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques moments à la secte d'Epicure : il faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit heiduques, ou jeunes cadets. On prenait le café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait un demi-quart d'heure en tête-à-tête. Les choses

n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle : il lui fallait se contenter des seconds. »

Montesquieu, qui n'avait pas les mêmes sources directes que Voltaire pour parler de Frédéric-le-Grand, écrit une chose sans doute fautive, mais drôle :

« Il aime ses soldats, les rosse très bien, et ensuite il les baise. »

Mais dans le même ouvrage (53), il rapporte une spirituelle répartie, qui a dû laisser pantois celui qui l'avait provoquée :

« Le Roi de Prusse demandait la raison pourquoi il n'aimait pas les femmes.

Vous vous fâchez, Sire, si je vous la dis.

— Non, dit-il.

— Sire, c'est que vous n'aimez pas les hommes. »

« C'est une belle réponse, parce qu'elle est contradictoire à celle qu'on attend. »

Le frère de Frédéric, Henri, accueillait aussi parfois dans son entourage « quelques aventuriers jeunes et beaux », si l'on en croit Mirabeau (54).

Parmi les courtisans, plusieurs s'amusaient du surnom de « caillettes » dont on les affuble ; on appelait ainsi toute personne (homme ou femme, mais plus généralement une jeune fille) frivole et babillarde (55). Les « caillettes » les plus connu(e)s font certes remplacer leurs noms par des astérisques dans les minutes du dernier interrogatoire de Desehauffours, mais se moquent bien de ce qu'on peut dire : à Versailles comme à Paris, chacun sait à quoi s'en tenir sur le due de Brancas, le vicomte de Beaufort-Canillac, le due de Vaujours (56), le duc de Gesvres, dont une épitaphe, évidemment anonyme, dit en décembre 1751 :

« Ci-gît très haut mais non très puissant seigneur
De Paris brillant Gouverneur,
Il eut laquais, aumôniers, équipages,
Et des créanciers et des pages
Des autres il mangea le bien,
Mais aux maris ne vola rien,
Et de tous les pucelages
Il n'eut jamais que le sien. »

D'autres grands noms peuvent être encore cités :

« Monsieur le duc de Villars (57), gouverneur de Provence, vient de mourir dans son gouvernement. Ce seigneur, fils du Maréchal de ce nom, n'avait pas couru la même carrière (...). Il était taxé d'un vice qu'il avait mis à la mode à la Cour, et qui lui avait valu une renommée très étendue, comme on peut le voir dans la Pucelle (58) » (59).

Négligeons « les petits maîtres » – encore qu'un de leurs contemporains (60) dise « qu'un petit-maître et un inverti sont la même chose » – car ils sont ce qu'est toute jeunesse dorée, fats, remuants, entichés de la dernière mode, et telle attitude à l'égard du « beau sexe » pourrait n'avoir été... qu'une attitude à la mode (61). Il nous faudra aussi passer, non par négligence, mais par faute de documents sérieux accessibles sur la très secrète « secte des Ebugors » (62), si secrète que fort peu de témoignages en restent, sinon dans l'Enfer de la Bibliothèque Nationale (63). On croit

savoir que leur chef portait le titre de Kulisber, anagramme de « brise-cul », et qu'un article de leur engagement stipulait qu'ils renonçaient au mariage avec une femme, sauf par obligation de leur père.

Pendant longtemps, un personnage ne parut guère moins énigmatique : en effet

« Du Chevalier d'Eon
Le sexe est un mystère
L'on croit qu'il est garçon,
Cependant l'Angleterre
Le fait déclarer fille
Et prétend qu'il n'a pas
De trace de béquille
Du Père Barnabas... » (64).

Lorsqu'en 1777, Louis XVI imposa au chevalier de (re) prendre des habits de femme, condition pour repaître à Versailles, l'intérêt fut de nouveau stimulé :

« Son maintien, ses gestes, toutes ses habitudes, et principalement ses propos, contrastent merveilleusement avec sa nouvelle façon d'être ; et quelque simple, quelque prude que soit sa grande coiffe noire, il est difficile d'imaginer quelque chose de plus extraordinaire, et s'il faut le dire, de plus indécent, que Mlle d'Eon en jupe » (65).

Deux choses, à son propos, sont certaines :

1) d'après l'attestation du médecin anglais qui autopsia son corps à Londres le 21 mai 1810, jour de son décès, Eon, Charles Geneviève Louis André Thimothée Gabriel, né le 5 octobre 1728 à Tonnerre (France) et baptisé le 7 de ce même mois, était on ne peut plus un homme (66) ;

2) il n'y eut jamais de soupçon d'homosexualité dans ses travestissements.

Un des derniers représentants de cette société parfois frivole de la fin du siècle sera pour nous une transition vers le milieu étrange alors des Princes de comédie et des Grands d'apparence : le théâtre. En effet, le marquis de Villette, qui épousa en 1777 Mlle de Varicourt, pupille de Voltaire, celle qu'on surnommait « Belle et Bonne », avait été, par passade, par parenthèse si l'on peut dire, entre des liaisons avouées avec des hommes faits, l'amant de Sophie Arnould. Lorsqu'il se fâcha avec elle, la spirituelle actrice lui envoya, dans un paquet bien cacheté, un manche à balai, avec comme souscription ces vers que Voltaire avait faits autrefois pour une statue de l'Amour :

« Qui que tu sois, voici ton maître
Il l'est, le fut, ou le doit être. »

Ce même évaporé visait « dans l'appartement le plus élevé de sa maison, et s'y faisait hisser au moyen d'un fauteuil à bascule ; sa chambre, dont les murs n'étaient formés que de vitrages, renfermait un jet d'eau et un grand nombre d'arbustes où voltigeait une multitude d'oiseaux de toutes les espèces ; le parquet était tapissé de mousse et émaillé de fleurs, son alcôve figurait une grotte revêtue de coquillages » (67) ... Les extravagances des « folles » sont de tous les temps. Et les contemporains s'en amusent :

« On a inventé depuis peu une voiture où l'on n'entre que par derrière, que les agréables appellent : voiture à la Villette » (68).

C'est pourtant lui qui logea Voltaire au printemps 1778, c'est chez lui que mourut cette « Lumière du Siècle » ; c'est lui qui baptisa le quai où se trouvait son hôtel : « Quai Voltaire » ; c'est lui qui obtint le transfert des restes de Ferney au Panthéon. Ne jugeons donc point seulement sur les apparences... Et même ne jugeons point du tout, nous rappelant l'aphorisme de Nietzsche : « Personne ne ment autant que celui qui s'indigne » (69).

* *
*

Sophie Arnould, déjà célèbre à l'Opéra, vécut, entre autres, plusieurs liaisons féminines, sans exclusivité, et sans complexes apparents : à Voltaire, à qui elle rendit visite comme tout Paris, au printemps 1778, quelques jours avant sa mort, et qui lui disait : « J'ai quatre-vingt-quatre ans, et j'ai fait cent sottises », elle répliqua : « J'ai trente-quatre ans, j'ai fait mille sottises, et je ne m'en porte pas mal. » Elle rendit célèbre une jeune fille dont le talent éclatait à la Comédie-Française : Françoise Saucerotte, dite la Raucourt.

« Pour te fêter, belle Raucour,
Que n'ai-je obtenu la puissance
De changer vingt fois en un jour
Et de sexe et de jouissance !
Oui, je voudrais, pour t'exprimer
Jusqu'à quel degré tu m'es chère
Etre jeune homme pour t'aimer
Et jeune fille pour te plaire ! » (70).

Cet envoi anonyme n'est pas encore très méchant ; à mesure des liaisons tapageuses, les bonnes langues se racontent les dernières aventures de la tragédienne

« Mlle Raucourt a encore raffiné : elle admet les hommes à sa couche, et par une imagination qui lui concilie le sexe mâle le plus opposé aux femmes, elle ne tolère que l'introduction qu'aime celui-ci » (71).

L'année d'après les mêmes mémorialistes rapportent le couplet écrit par une parisienne :

« Que la tribade Raucourt
Trouvant un homme trop lourd,
De sa brûlante matrice
Se fasse frotter l'orifice
Par quelque doigt féminin,
C'est bien,
Très bien,
Cela ne nous blesse en rien
Moi, je pense comme Adeline :
J'aime la p... (bis) » (72).

Le scandale de ses débordements ne peut plus être ignoré : un ordre venu « de haut » (?) fait que son nom est rayé en juin 1776 des listes du Théâtre Français. Elle part pour la Russie, mais revient à Paris en 1779, et est reçue comme sociétaire. C'est alors que, sans avoir le moins du monde renoncé à ses goûts, elle fonde la « Secte des Anandrynes » : on se réunit chez Mme de Fleury, autour d'un petit temple, devant une statue de Priape ; si le feu d'un petit réchaud placé à son pied s'éteint spontanément, l'impétrante n'est pas admise ; si la flamme brûle continûment, la postulante, nue au milieu de l'assemblée laisse détailler ses beautés ; l'accord fait, elle prête le serment de renoncer au commerce des hommes. Dans cette société, les rangs sociaux sont confondus : on s'y réunit dans « la simplicité de la colombe » (73). On a parfois recours néanmoins aux bons soins d'entremetteuses louches, comme cette Mme Gourdan, dite la Petite Comtesse, mère maquerelle fort connue et tenancière de « clapier », c'est-à-dire de bordel. Elle écrit par exemple à Mme de Fleury :

« Madame,
J'ai découvert pour vous un morceau de roi, ou plutôt de reine (...). Je vous avertis que j'ai à votre service le plus beau clitoris de France ; en outre une franche pucelle de quinze ans au plus... » (74).

Achetée vingt-cinq louis (environ trois mille de nos francs), la jeune fille est mise en pension dans une discrète petite maison ; mais elle est renvoyée lorsqu'elle est surprise avec un garçon ; la Gourdan fit les plus grandes difficultés pour rendre une partie de l'argent, et pour prendre la donzelle parmi son personnel, qu'elle risquait de débaucher (!)

Au théâtre Mlle Raucourt avait trouvé, parmi ses camarades, des gens qui ne risquaient guère de s'offusquer sincèrement de ses mœurs : s'ils criaient, c'était le plus souvent parce qu'ils avaient été évincés, ou qu'ils redoutaient le talent réel de la tragédienne (75) ; au surplus, pour la plupart d'entre eux, ils n'avaient pas de leçons de conduite à lui donner : Monvel le « petit homme fluët (qui) ressemble à un amant à qui l'on a toujours envie de donner à manger » (76), « aux yeux grands et expressifs, à la sensibilité profonde » (77), dont on connaissait les amours avec Barachin, Directeur des Manufactures de Sèvres, est « accusé d'avoir volé une paire de manchettes » aux Tuileries (78), c'est-à-dire de s'être fait prendre en flagrant délit avec un jeune homme, en 1781 ; ce qui motive son brusque départ de Paris (79). Les railleurs, pendant un temps, le prennent comme cible (80), puis l'oublie (81).

Louis-Sébastien Mercier, qui moralise sur tout, déclare qu' « il n'appartient pas à la bourgeoisie d'avoir des vices distingués » (82). La vraie raison de la réprobation des bourgeois est sans doute plus profonde : « Déçus de ne pas être intégrés, ils contestent la noblesse et dénoncent son inutilité, sa puissance que rien ne justifie plus. Ils se posent alors en défenseurs des valeurs morales et condamnent les goûts fastueux et la paresseuse indolence des nobles. » (83). Peut-être aussi les bourgeois n'ont-ils guère le temps de se consacrer à des plaisirs qui requièrent quelques loisirs, occupés qu'ils sont à se donner les moyens d'un pouvoir qu'ils revendiquent. Et faute de loisirs et de lieux suffisants – éternel problème – comment assumer dans la pratique un désir réprouvé par ceux qui n'ont pas les possibilités de l'assouvir ?

C'est que le bras séculier est rude pour celui qui n'a aucun moyen de s'y soustraire :

« Aujourd'hui, lundi 6 juillet (1750), on a brûlé place de Grève, publiquement, à cinq heures du soir, deux ouvriers, savoir un garçon menuisier et un charcutier, âgés de

dix-huit et vingt ans, que le guet a trouvés en flagrant délit le soir, commettant le crime de (sodomie). Il y avait apparemment un peu de vin sur jeu pour pousser l'effronterie à ce point. J'ai appris à cette occasion que devant les escouades du guet à pied marche un homme vêtu de gris qui remarque ce qui se passe dans les rues, sans être suspect, et qui ensuite fait approcher l'escouade. C'est ainsi que nos deux hommes ont été découverts (...).

Bref, l'exécution a été faite pour faire un exemple d'autant que l'on dit que ce crime devient très commun, et qu'il y a beaucoup de gens à Bicêtre (84) pour ce fait. Comme ces deux ouvriers n'avaient point de relations avec des personnes de distinction, soit de la Cour, soit de la Ville, et qu'ils n'ont apparemment déclaré personne, cet exemple s'est fait sans aucune connaissance pour les suites. » (85)

* *
*

Quel est, sur ce sujet, l'avis des têtes pensantes du siècle, des hommes les plus éclairés ?

C'est à dessein que deux noms célèbres seront d'abord cités : on a vu précédemment comment chez Sade l'imagination jouait un rôle non négligeable dans la satisfaction des sens ; il est un aspect qui mérite de retenir davantage l'attention dans son œuvre : celui de la justification morale, voire politique. Il n'est pas douteux en effet que pour le libertin et de mœurs et d'idées poussées au bout de leur logique interne, la prohibition étant la loi, il s'agit pour un homme libre de prouver cette liberté en la violant, la bafouant l'inceste en est la réalisation la plus frappante (86) dans le même ordre d'idées, l'homosexualité sous toutes ses formes viole la loi institutionnelle, et ne demande qu'à la nature de prouver sa raison d'être :

« Il est absurde de dire que cette manie l'outrage. Cela se peut-il, dès qu'elle nous l'inspire ? La propagation n'est qu'une tolérance de sa part » (87).

Ainsi Sade, en mêlant nature et libertinage, rend en fait un mauvais service à ceux pour qui ce qui est dans la nature ne saurait être contre-nature : à vouloir combattre la morale, qui n'a rien à y faire, avec ses propres armes, il disqualifie son propos ; et pourtant, si on en isole des passages, comment ne pas souscrire à des raisonnements esthétiques comme celui-ci :

« L'homme est-il le maître de ses goûts ? Il faut plaindre ceux qui en ont de singuliers, mais ne les insulter jamais : leur tort est celui de la nature ; ils n'étaient pas plus les maîtres d'arriver au monde avec des goûts différents que nous ne le sommes de naître bancal ou bien fait. Un homme vous dit-il d'ailleurs une chose désagréable en vous témoignant le désir qu'il a de jouir de vous ? Non, sans doute c'est un compliment qu'il vous fait ; pourquoi donc y répondre par des injures ou des insultes ? Il n'y a que les sots qui puissent penser ainsi » (88).

A l'opposé de ces idées, il faut citer un médecin suisse qui disputa en son temps la célébrité à Tronchin, il s'agit de Simon André Tissot ; auteur d'ouvrages de vulgarisation, il écrivit un essai sur l'Onanisme dont le grand nombre d'éditions atteste du succès. Ce qu'il nomme « les manustuprations » conduisent selon lui rapidement aux consommations dorsales et à l'épilepsie :

« Les facultés intellectuelles s'affaiblissent, la mémoire se perd, les idées s'obscurcissent, les malades tombent même quelquefois dans une légère démence... » (89).

« Les femmes sont plus particulièrement exposées à des accès d'hystérie ou de vapeurs affreux, à des jaunisses incurables, à des fureurs utérines qui, leur enlevant à la fois la pudeur et la raison, les mettent au niveau des brutes les plus lascives, jusqu'à ce qu'une mort désespérée les arrache aux douleurs et à l'infamie » (90).

Il propose néanmoins des soins curatifs, qui seront l'air de la campagne, les aliments légers (pas de fruits : ils affaiblissent), du lait, de l'eau de source, des bains froids... Et enfin, puisque chez lui aussi il faut que le sermon s'en mêle, que le malade sache que « la partie qui a péché sera celle qui mourra » (91). On pourrait se consoler en pensant que ces lignes ont été décrites par un obscur auteur moralisant (92), dont l'influence fut nulle. Mais Tissot, de mœurs austères, de grande réputation, refusa l'offre de différentes Cours, et alla enseigner à l'Université de Pavie.

* *
*

« Petit dialogue philosophique :

A : Vous ne voyez plus M... ?

B : Non, il n'est plus possible.

A : Comment ?

B : Je l'ai vu tant qu'il n'était que de mauvaises mœurs, mais depuis qu'il est de mauvaise compagnie, il n'y a pas moyen » (93).

Ce croquis est de Chamfort ; il pourrait être d'un des « Philosophes » de ce siècle, Diderot ou Voltaire...

Dans une lettre à Frédéric II, Voltaire compare ce roi à César – rien moins –, comme lui cynique et homosexuel :

« J'aime César entre les bras
De la maîtresse qui lui cède
Je ris et ne me fâche pas
De le voir, jeune et plein d'appas
Dessus et dessous Nicomède... » (94).

C'est que Voltaire tient à flatter son royal ami, auprès de qui il va, le même été, être chargé d'une mission diplomatique... Mais déjà ses idées tolérantes sur l'homosexualité ont été durement éprouvées lors de la trahison de Desfontaines, et l'on retrouve les opinions fort balancées à ce sujet dans le Dictionnaire philosophique, que les différentes éditions augmentent ou nuancent jusqu'à la contradiction (95). Après avoir d'abord déclaré que l'amour socratique, qui semble « opposé au but de la nature, ne l'est point à la nature humaine », puisqu'on l'a vu en Amérique chez les indigènes (96), Voltaire se laisse prendre en flagrant délit de dogmatisme, lorsqu'il écrit :

« Je dirais que la chose n'est pas vraie par la raison qu'elle est impossible. Non, il n'est pas dans la nature humaine de faire une loi qui contredit et outrage la nature. » Dans le Prix de la Justice et de l'Humanité, l'article XIX de la Sodomie porte en note (97) :

« La sodomie, lorsqu'il n'y a point de violence, ne peut être du ressort des lois criminelles. Elle ne viole le droit d'aucun autre homme. »

Diderot reprend lui aussi l'exemple des naturels d'Amérique, expliquant leur goût homosexuel par le climat, l'inconstance, les longues chasses (98). Mais c'est dans le Rêve de l'Alembert qu'il exprime les idées les plus posées sur ce sujet : « Tout ce qui est ne peut être ni contre nature ni hors nature » (99).

Et à une question de Julie de Lespinasse lui demandant d'où viennent ces goûts, le médecin Bordeu répond par une pirouette :

« Partout d'une pauvreté d'organisation chez les jeunes gens, et de la corruption de la tête des vieillards. De l'attrait de la beauté dans Athènes ; de la disette des femmes dans Rome ; de la crainte de la vérole dans Paris. »

Le fond de la pensée de Diderot sur ce sujet se ramène à une formule fort peu poétique, qui offrirait matière à gloses :

« Il y a un peu de testicules au fond de nos sentiments les plus sublimes et de notre tendresse la plus épurée » (100).

Il est à noter qu'à part le « Roi-Philosophe » (101), aucun de ces auteurs ne passe pour avoir été homosexuel. Cela donne plus de valeur à leur largeur de vues, à l'invention et la défense de la tolérance. On peut dire qu'ils se conforment aux idées de Grotius, dans le Droit de la Guerre et de la Paix (102) :

« Et cela est fondé sur une chose sinon prescrite par la nature, du moins telle que les lumières de la nature nous le font regarder comme plus honnête que son contraire. »

Beccaria, dans son Traité des Délits et des Peines (103), assure que les lois (quelle que soit leur origine) ne sont que le soutien de la société. Il convient donc de juger suivant l'importance sociale du délit.

Cette idée se trouve aussi chez l'abbé Prévost, dans le Doyen de Killerine (104), où, à propos de la liaison entre l'influençable Mlle de L* avec la libertine Mme de S*, le Doyen réfléchit sur « l'inclination du vice à la vertu » ; la différence, dit-il, vient « peut-être moins de la nature que de mille circonstances qui sont dans la source de nos habitudes ».

Les vices et les vertus n'existent donc pas comme notions absolues, mais comme dépendant des circonstances. La notion de vertu perd alors son sens moral. Celle de vice aussi. Cela débouche obligatoirement sur une morale de l'indulgence.

* *
*

La répression de l'homosexualité a complètement disparu sous la période révolutionnaire et ensuite dans le Code pénal. Il est hors de doute que nous devons au XVIIIe siècle, sur ce sujet, des jours meilleurs.

* *
*

Il a paru utile d'ajouter, à la cinquantaine d'ouvrages cités en notes, les œuvres suivantes, desquelles on a tiré, sinon des citations, du moins de la substance, et comme devant intéresser l'historien des mœurs.

* *
*

Bibliographie :

Textes du XVIIIe siècle :

*** Nouvelles de la Cour et de la Ville : 1734-1738, publié par Edouard Barthélémy, Paris, Rouveyre, 1879.

*** Les Confédérés vérolés, et plaintes de leurs épouses aux Putains de Paris, sans date, mais probablement de 1790. Buvat Jean : Journal de la Régence 1715-1723.

Desfontaines Pierre François Guyot Le Nouveau Gulliver, ou Voyage de Jean Gulliver, fils du Capitaine Gulliver, traduit d'un manuscrit anglais par M.L.D.F., Paris, Vve Clouzier, 1730, 2 vol.

Marville Claude Henri Feydeau de : Journal du Lieutenant de Police, 1744, et Lettres au Ministre M. de Maurepas (1742-1747), 3 vol.

Mayeur François-Marie, dit Mayeur de Saint-Paul : Le Vol le plus haut, ou l'Espion des principaux Théâtres de la Capitale... – à Memphis, chez Sincère, librairie, réfugié au puits de la Vérité, 1784.

Theveneau de Morande Charles : La Gazette noire, par un Homme qui n'est pas blanc, ou Œuvres posthumes du Gazetier cuirassé, Londres, 1784.

Pidansat de Mairobert Mathieu François : L'Observateur anglais, ou Correspondance secrète entre Milord All'eye and Milord Alle'ar, Londres, Adamson, 1777-1778, 4 vol.

Etudes :

Anchel Robert : Crimes et Châtiments au XVIIIe siècle, d'après les portefeuilles de Gueullette, Librairie académique Perrin, 1933.

Benrekassa Georges : Loi naturelle et Loi civile : l'Idéologue des Lumières et la Prohibition de l'Inceste – Transactions of the third international Congress on the Enlightenment, I, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, vol. LXXXVII, 1972.

Deprun Jean : Sade et les Lumières dans « Raison présente » n°3, 1967.

Fleischmann Hector : L'Enfer de la Galanterie à la Fin de l'Ancien Régime : Le Cénacle libertin de Mlle Raucourt (de la Comédie-Française), Bibliothèque des Curieux, 1912.

Hervez Jean (pseudonyme de Raoul Veze) : Les Sociétés d'Amour au XVIIIe siècle, Bibliothèque du Vieux Paris, Daragon, 1996.

Leduc Jean : Le Clergé dans le Roman érotique français du XVIIIe siècle, dans « Roman et Lumières », Éditions Sociales, 1970.

May Georges : Diderot et « la Religieuse », Étude historique et littéraire, New Haven, Yale University Press, 1954.

Morris Thelma : L'Abbé Desfontaines et son rôle dans la Littérature de son temps, Studios on Voltaire and the Eighteenth Century, vol. XIX, 1961.

Muller Dominique : Magistrats français et peine de mort au XVIIIe siècle, « Dix-huitième siècle », n°4, Garnier, 1972.

Raunié E. : Chansonnier historique du XVIII, siècle, dit de Clairambault-Maurepas, 1879-1884, 10 vol.

Sauval Henri : La Chronique scandaleuse de Paris, ou Histoire des mauvais Lieux, Daragon, 1910.

Van Bever Adolphe : Contes et Facéties galantes du XVIIIe siècle, L. Michaud, 1910.

*** Bibliographie clérico-galante — Ouvrages galants ou singuliers sur l'amour, les femmes, le mariage, le théâtre, etc. ; écrits par des abbés, prêtres chanoines, religieux, religieuses, évêques, archevêques, cardinaux et papes, par l'apôtre bibliographe. Paris, M.A. Laporte, 1879, in-8°.

Notes :

(1) En France, ce dernier terme évoque d'une manière approximative les mœurs qu'on prête alors aux Orientaux. En fait, ce terme générique désigne les Persans restés fidèles à la religion de Zoroastre, et réfugiés en Inde lors de l'islamisation de leur pays. La tragédie de Voltaire : les Guèbres (1769) n'a ni de près ni de loin de rapport avec l'homosexualité.

(2) A.J.B. Parent-Duchâtelet : De la prostitution dans la Ville de Paris.

(3) Charles Duclos : Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et Louis XV – 2, 28.

(4) Titre III, chapitre X : « de la Sodomie », pp. 509-510. A propos de la condamnation et du supplice du jeune chevalier de La Barre (1766) cet auteur, avocat au Parlement de Paris, n'hésite pas à écrire que « cet arrêt est le meilleur modèle que l'on pût proposer aux juges en cette affaire ». S'il ne s'agit que de la forme, c'est inique ; s'il s'agit du fond, c'est odieux.

(5) Lévitique : XX-13 : « L'homme qui couche avec un homme comme on couche avec une femme : c'est une abomination qu'ils ont tous deux commise, ils devront mourir, leur sang retombera sur eux. » Traduction de H. Cazelles, P.S.S. ; in la Bible de Jérusalem, Club Français du Livre, 1955, I-p. 328.

(6) Parmi ce petit nombre d'auteurs, relevons le nom de Louis d'Aquin de Château-Lyon (1740-1796), fils du célèbre organiste et compositeur Louis-Claude d'Aquin (ou Daquin), et qui n'eut guère plus de succès au théâtre que chez le libraire, ce qui fit écrire à Rivarol : « On souffla pour le père, on siffla pour le fils. »

(7) Introduction d'Emile Mireaux à la Vie de mon Père, Hachette, 1963, p. 14.

(8) Voir « Le Journal inédit de Restif de La Bretonne », par Pierre Testud, dans le volume XC des Studios on Voltaire and the Eighteenth Century, pp. 1567 à 1594.

(9) Pour avoir une idée de la valeur « subversive » de l'œuvre de Sade, se rappeler qu'en 1956 – ce n'est pas si lointain – un procès a été intenté à Jean-Jacques Pauvert pour sa publication des Œuvre du marquis.

(10) Troisième dialogue, page 92 dans l'édition de 1972, chez J.-J. Pauvert.

(11) Dans son compte rendu de ce poème, Diderot commente : « Ces femmes entre lesquelles un jour on nommera Sapho et la Sallé, qui portent à leur sexe les sentiments tendres qu'elles doivent au nôtre. » Œuvres Complètes, Club Français du Livre, 1971, tome VIII, p. 196.

(12) Édition de 1783, tome VI, pp. 128-131.

(13) Initiales qui n'ont pas encore livré le nom réel de l'auteur.

(14) Avis aux lecteurs, où l'auteur « se flatte d'avoir traité (le sujet) avec toute la décence dont il était susceptible », et « évité avec soin toute expression qui eût pu blesser les oreilles délicates ».

(15) Voltaire's Leningrad Notebooks, I.

(16) Les Adieux de la Parade.

(17) Sur l'énigme, la charade, le madrigal, l'épigramme, voir Jean Roudault, Poètes et Graininairiens au XVIIe siècle. Gallimard, 1971, pp. 179 et la suite.

(18) Correspondance secrète, 12, 7, 1777.

(19) Il s'agit de la taupe.

(20) Chapitre XXVIII.

- (21) Page du Sultan de Constantinople.
- (22) Dangeau : Journal, II, p. 63.
- (23) Rapportée par Chamfort : Produits de la Civilisation perfectionnée.
- (24) Voir le Dr Ludovico Hernandez : Les Procès de Sodomie aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Bibliothèque des Curieux, 1920.
- (25) Il n'y eut pas de retentum, clause qui permettait au bourreau d'étrangler le condamné avant qu'il ne soit touché par les flammes dans la fumée des fagots, les spectateurs ne s'en apercevaient pas Deschauffours fut donc effectivement brûlé vif.
— Voir aussi, à la Bibliothèque de l'Arsenal, son jugement dans les Archives de la Bastille. Manuscrit Ms 10918 : folio 173.
- (26) L'Encyclopédie, à l'article « Jésuite », écrit : « La doctrine du péché philosophique est d'invention jésuitique. »
- (27) Cinquante ans plus tard (le 20 mars 1776), dans une lettre à d'Argental, Voltaire écrit :
« Lorsque Deschauffours on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola. »
- (28) Avec un couteau de vitrier, qui ne coupe pas du tout. Il s'agit du fils aîné du peintre Marc Nattier, Jean-Baptiste, né vers 1684 (le second, Jean-Marc, né en 1685, vécut jusqu'en 1766); l'Académie fit rendre à sa famille le tableau qu'elle avait reçu de lui comme morceau de réception, et ordonna la radiation de son nom sur la liste de ses membres.
- (29) Peut-être Jean Barrin pour les trois premiers dialogues parus en 1683 ; peut-être un certain abbé du Part ou du Prat, pour les trois autres parus en 1719.
- (30) Cité par P. Dufay : l'Enfer des Classiques, p. 168.
- (31) Lettre d'août 1761 à Loppin de Gémeaux.
- (32) Dans son curieux Traité du Fouet, ou Aphrodisiaque externe, ouvrage médico-philosophique, suivi d'une dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour (sic), 1788.
- (33) Encore à la fin du siècle, « l'enclos de Bicêtre » a fâcheuse réputation ; Bourg Saint-Edme, dans sa Description historique des Prisons de Paris, s'en émeut : « Dans cette demeure effroyable, il règne une frénésie aussi honteuse que déplorable ; la surveillance, les cachots, ne peuvent la réprimer dans un grand nombre de misérables qui s'y livrent sans crainte comme sans remords, et provoquent avec audace les carreaux (34) célestes qui détruiraient Sodome ; Nel laro infame smarrimento, Cupido è cambiato in Venere » (35).
- (34) Carreaux = flèches.
- (35) Dans leur infâme égarement, Cupidon est changé en Vénus.
- (36) Introduction au Préservatif.
- (37) Le Dictionnaire néologique, une traduction du Gulliver de Swift, un roman : Le Nouveau Gulliver.
- (38) In Poésies mêlées, daté de 1738.
- (39) Les ramoneurs, presque tous d'origine savoyarde, « forment une espèce de corporation qui a ses lois (...) Ils parcourent les rues depuis le matin jusqu'au soir, le visage barbouillé de suie, les dents blanches, l'air naïf et gai : leur cri est long, plaintif et lugubre ». L.S. Mercier, Tableau de Paris, vol. IV.
- (40) Cailhava de l'Estendoux : Le Souper des Petits-Maîtres.
- (41) Tome XXIV – Supplément.
- (42) Par xxx — c'est-à-dire Charles Théveneau de Morande. Cette gazette, qui s'appela aussi La Gazette noire, porte en sous-titre « ou anecdotes scandaleuses à la Cour de France » (elle ne dément pas ses promesses), et a été « imprimée à cent lieues de la Bastille, à l'enseigne de la Liberté » (vraisemblablement à Londres), en 1771.
- (43) L'Encyclopédie comportait 17 volumes, plus 4 volumes de suppléments, et 12 volumes de planches plus 2 volumes de tables.
- (44) Lettre du 10 juillet 1724 à Mme la Marquise de Bernières.
- (45) Louis de Bourbon Condé, né en 1709, troisième fils de Louis III de Condé.
- (46) Journal anecdotique d'un Parisien sous Louis XV (1714-1771).
- (47) Barbier est très pudique : les mots entre parenthèses sont ajoutés.
- (48) Née en 1703, elle avait donc sept ans de plus que Louis XV, et était âgée de 22 ans au moment du mariage, le roi étant dans sa seizième année.
- (49) Journal des Choses intéressantes que j'ai eu l'occasion de savoir concernant la Littérature et les Littérateurs.
- (50) Ne citons qu'un ouvrage, anonyme, dont le titre donne le ton : La Messaline française, ou les Nuits de la duchesse de Polignac et aventures mystérieuses de la Princesse d'Hénin et de la Reine,

ouvrage fort utile à toits les jeunes gens qui voudront faire un cours de libertinage. A Tribaldi, de l'imprimerie de Priape, 1789.

(51) Pierre Gaxotte : Frédéric II, Fayard, 1938. Marc Daniel : Arcadie, n°1, pp. 35 à 43.

(52) Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire, par lui-même.

(53) Le Spicilège.

(54) Histoire secrète de la Cour de Berlin, double de ses lettres à Talleyrand, février 1789.

(55) Voir Charles Duclos : Confessions du comte de... note 84, p. 223, dans l'édition de Laurent Versini, Didier, 1969.

(56) Louis César Le Blanc de La Baume, devenu en août 1739 duc de La Vallière ; à peu près au même moment (22 juillet 1739), d'Argenson note dans son Journal qu' « il vit avec de jolis garçons ».

(57) Honoré Armand, Prince de Martigues, de qui Voltaire, en effet, dans le dix-huitième chant de la Pucelle dit :

« Tels on a vit Thibouville et Villars
Imitateurs du premier des Césars. »

— Henri Lambert d'Erigny, marquis de Thibouville, fut néanmoins assez apprécié de Voltaire pour qui il servît d'intermédiaire entre l'exilé de Ferney et les acteurs du Théâtre-Français.

(58) Par contre, lorsque Voltaire en voulait à quelqu'un, il n'hésitait pas à se servir de ce penchant comme d'une arme (on l'a vu à propos de Desfontaines, qui n'a été attaqué à ce propos qu'après s'être fort vilainement conduit envers son protecteur), par exemple contre le marquis de Courcillon : l'Anti-Giton – dont le titre est explicite –, est sous-titré à partir de 1720 « ou la Courcillonade » on y lit, à propos de l'amour socratique :

« Maintenant donc le voici dans Lutèce,
Séjour fameux des effrénés désirs,
Et qui vaut bien l'Italie et la Grèce

Quoiqu'on en dise, ait moins pour les plaisirs. »

(59) Mémoires secrets, dits de Bachaumont, V, p. 127, 5 mai 1770.

(60) J.-J. Bel : Commentaire de « l'Histoire Véritable » de M. de Montesquieu.

(61) Sur les Petits-Maîtres, voir Frédéric Deloffre : Théâtre Complet de Marivaux, Garnier, 1968, tome II, pp. 145 et suivantes.

(62) Ebugors = anagramme de Bougres.

(63) On m'a assuré qu'il n'y entrât plus de livres ; voire... Mais il n'en sort point pour autant des ouvrages qui seraient, de nos jours, lus dans les pensionnats...

Par exemple, Léandre hongre, déjà nommé, une parade de 1756 attribuée à Charles Collé, repose sur cette situation : Léandre a engrossé Isabelle. Pour ne pas paraître le père, il prend une voix de castrat. Déçu de ne voir en lui qu'un homme imparfait, le père d'Isabelle veut la marier à un autre : il faudra bien avouer la vérité...

Léandre grosse, présumé du même auteur, est de la même encre : Isabelle est enceinte des œuvres de Léandre ; travestie, elle sera un Léandre ventripotent aux yeux de son père qui revient d'Amérique après douze ans d'absence... Gilles trouve Léandre (habillé en Isabelle) à son goût ; etc.

(64) Recueil de Barbier et Varillat : l'Histoire de France par les Chansons.

(65) Grimm : Correspondance littéraire... XII, octobre 1777, p. 6. — Voir aussi Rutlige : Le Babillard, n°XVI, 20 mars 1778 « L'empressement qu'on lui témoigne de toutes parts, et surtout les personnes de son sexe, prouve la réalité du désir qu'elles ont d'usurper le rang et les occupations de l'autre. »

(66) Voir les appendices des Mémoires du Chevalier d'Eon, Grasset. L'invraisemblable intrigue selon laquelle Eon, amant de Sophie-Charlotte de Mecklembourg, devenue épouse du roi d'Angleterre George III, serait ainsi le père de George IV, inventée dans les pseudo-mémoires du chevalier par Gaillardet en 1836 – et d'ailleurs abandonnée dans la seconde édition de 1866 – est une légende, adoptée par certains auteurs de vie romancées, qu'on ne citera pas ici.

(67) Pierre Larousse : Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle.

(68) Théveneau de Morande : Le Gazetier cuirassé, p. 28.

(69) Par-delà le Bien et le Mal, 26.

(70) Cité par de Labessade : Les Ruelles au XVIIIe siècle, II, p. 473.

(71) Mémoires secrets, XXVII, 11 octobre 1774.

(72) Idem, XXVIII, 1775. Adeline était alors une actrice du Théâtre des Italiens.

(73) Almanach des honnêtes femmes – Anonyme, publié sans lieu ni date.

(74) Pidansat de Mairobert : L'Espion anglais ou correspondance secrète, tome X, 1784.

(75) Louise Berton-Maisonneuve, dite Mlle Doligny, a laissé – a contrario – l'exemple rarissime, sinon unique d'une jeune femme sage ; aux yeux de ses rivales, ce fut son tort que « de n'avoir voulu écouter aucune proposition de fortune au prix de son innocence ». Correspondance littéraire..., fév. 1765. Peu avant qu'elle se retire, en 1783, le dramaturge Le Mierre lui écrivit :

« Puis-je t'offrir quelque couronne
Après celle que tu reçois ?
Chez toi la vertu suit la grâce.
Hé quel triomphe est plus brillant
Quand le lis des mœurs s'enlace
Avec la palme du talent ! »

(76) Selon Clairon, dans ses Mémoires.

(77) Selon la Biographie universelle de Michaud.

(78) Mayor de Saint-Paul : Le Désœuvré, ou l'espion du Boulevard du Temple, 1782.

(79) Il fonde une troupe d'acteurs français à Stockholm, puis devient lecteur du roi de Suède. Ses aventures ne l'ont pas empêché de devenir le père de la célèbre actrice romantique, Mlle Mars.

(80) Mayor de Saint-Paul : « Les Ribauds du Palais-Royal, comédie en trois actes et en prose, par Monvel le Sodomite », 1781.

(81) On pourrait aussi allonger la liste des acteurs homosexuels Bithemer, de l'Ambigu-Comique (chez Audinot), le danseur Nivelon, entretenu par un lord, pendant son séjour à Londres avec Vestris le fils (qui fut lui aussi lié à Monvel)...

(82) Tableau de Paris, II, p. 179.

(83) J.-M. Goulemot et M. Launay : Le Siècle des Lumières, Seuil, 1968, in-8., p. 220

(84) Voir note 33.

(85) Journal de Barbier, ouvrage cité – voir note 3.

(86) Voir par exemple Florville et Courval, Eugénie de Franval...

(87) La Philosophie dans le Boudoir – Troisième dialogue.

(88) Idem — Premier dialogue. (C'est le Chevalier qui parle.)

(89) I : Symptômes – section III. Il a semblé inutile d'allonger la citation, qui fait inmanquablement penser à la fin de la cinquième scène du troisième acte du Malade imaginaire, où M. Purgon menace Argan de tomber « de la bradypepsie dans la dyspepsie », etc. La citation de Tissot est extraite de la troisième édition de l'Onanisme – Lausanne, 1769 – ainsi que la suivante ; en 1778, on en signale une douzième édition à Toulouse.

(90) 1. Symptômes – section V.

(91) III. La Curation — section X.

(92) Comme par exemple Pahin de la Blancherie : Extrait du Journal de mes Voyages, ou Histoire d'un jeune Homme — 2 vol. in-12, 1776 — ouvrage très nul où l'on trouve l'idée que l'onanisme conduit à la mort.

(93) Dialogue II — Petits Dialogues Philosophiques — publiés dans les (Euvres diverses, Club Français du Livre, 1960.

(94) « Au Roi de Prusse », 15 juin 1743.

(95) 1764 – Dictionnaire philosophique, ou la Raison par Alphabet. A partir de l'édition augmentée qui parut l'année suivante, l'œuvre s'intitula en raison de son format commode : Dictionnaire philosophique portatif.

(96) Idée reprise de l'Essai sur les Mœurs, 1753.

(97) Note ajoutée dans l'édition dite de Kehl, édition due à Beaumarchais, 1783-1790.

(98) Fragments politiques échappés du portefeuille d'un philosophe, 1772.

(99) 1769 – Cette idée se retrouve dans le Vrai système, de Dom Deschamps : « C'est contre la nature de nos mœurs, et rien de plus. »

(100) Jacques le Fataliste et son Maître, 1778.

(101) Remarquons cependant que Frédéric II n'a rien écrit à propos de l'homosexualité.

(102) Amsterdam, 1637. Traduit en français en 1687 et réédité en 1724.

(103) (1764) – Rapidement traduit en France, cet ouvrage connut un très grand succès.

(104) (1738-1740) – Ve partie.

Arcadie n°254-255-257-258-259/260-262, Pierre Nouve au, février-mars-mai-juin-juillet/août-octobre 1975